



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_14-DE
Reçu le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023

N° 20230921-14

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

46

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

55

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Ludovic COMBE à Bernard LORTON
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Didier STURMA à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Maryse BARGE, Michel COUPERIÈR, Eric CABROLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

ACQUISITION DES PARCELLES DE LA SCI LE CHAMP PARROT

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_14-DE
Reçu le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20221103-06 du 03 novembre 2022 approuvant l'acquisition de l'ensemble foncier et immobilier de la SCI Le Champ Parrot, au prix de 1 800 000 euros ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°20230525-11 du 25 mai 2023 approuvant la vente de ce même ensemble foncier et immobilier à la société LES ATELIERS VCA.

Par délibération en date du 22 novembre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition des parcelles de la SCI Le Champ Parrot, à savoir :

- Commune de DORAT :

Section A n°1228 – 177 – 880 – 1129 – 1229 pour un sous-total de 85 032 m² (à préciser après document d'arpentage) en zone UI, avec sur la parcelle 880, une usine d'une surface au sol de 4 415 m² et deux extensions (liées à un bail à construction jusqu'au 31 décembre 2025) pour une surface complémentaire de 2 673 m² sur la parcelle 1228.

- Commune de THIERS :

Section ZB n°143 – 145 – 146 – 147 – 150 – 151 pour un sous-total de 105 725 m² (à préciser après document d'arpentage) en zone agricole.

Il convient de soumettre au Conseil Communautaire une nouvelle délibération portant mention du prix d'achat TTC, à 1 900 343 euros. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) s'applique sur une partie du prix qui se répartit de la manière suivante :

- prix soumis à TVA correspondant aux parcelles constructibles : 604 000 euros HT, soit 724 800 euros TTC (TVA 120 800 euros) ;
- prix non soumis à TVA : 1 175 543 euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition, sur le budget annexe ZAE La Chauprillade, de l'ensemble foncier et immobilier précisé ci-dessus, au prix de 1 900 343 euros TTC ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :


Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

